

## **AVIS AUX PECHEURS**

### **Programme 2008-2011 concernant la pêche dans le lac de l'Hongrin avant, pendant et après la vidange prévue du barrage en 2010.**

Les dérogations et la réduction du repeuplement ont comme objectif la réduction de la quantité de poissons dans le lac au moment de la vidange prévue en 2010.

#### **Année 2008**

Dérogation à l'art.42 des Directives du 7 septembre 2007 : la pêche est ouverte du 20 avril 2008 au 31 décembre 2008

Réempoissonnement: 1730 kg de Fario

#### **Année 2009**

Dérogation à l'art.42 des Directives du 7 septembre 2007 : la pêche est ouverte du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

Réempoissonnement: 1280 kg de Fario

#### **Année 2010**

la pêche est ouverte du 1er janvier 2010 au 31 octobre 2010 (ou avant selon le début des travaux)

pas de nombre maximal de captures

toute mesure autorisée

Pas de réempoissonnement.

#### **Année 2011**

Retour aux directives sans dérogation.

Réempoissonnement selon le plan de repeuplement.

L'Etat se réserve le droit de modifier ces décisions selon l'avancement des travaux prévus.